

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

SÉANCE DU 28 FÉVRIER 2020

Date de convocation :
11 février 2020

Date d'affichage :
11 février 2020

Nombre de délégués :

En exercice	:	58
Présents	:	38
Pouvoirs	:	04
Absents ou excusés	:	16

Objet :

Adoption
du compte administratif
(Budget Principal)

L'an deux mille vingt, le vingt-huit février à dix heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle de la Communauté de communes Sor et Agout à Saïx, sous la présidence de Monsieur Alain ASTIÉ, Président.

Membres présents : Mme BOUSQUET, MM. ASTIÉ, TARROUX, ALRAN, GOURC, AUDARD, TORRIJOS, ICHARD, JONGBLOET, COLLADO, DE LAPANOUSE, ALGANS, BALARDY, VIVAN, LEMONNIER, AZAIS, FARENC, FORTANIER, ESCANDE, LAGASSE, BIAU, MARIGO, COLOM, SALVETAT, LEROUX VERNIER, FERNANDEZ, MAYNADIER, MAHOUX, REYJAUD, JACQUET, MAURY, MEYSSONNIE, PINEL, PATTE, BUFFEL, DARGEIN-VIDAL et ESQUERRE formant la majorité des membres en exercice ;

Membres ayant donné pouvoir :

- M. CABOT a donné pouvoir à M. GOURC
- M. GRAN a donné pouvoir à M. AZAIS
- M. MYLONAS a donné pouvoir à M. DARGEIN-VIDAL
- M. SABLAYROLLES a donné pouvoir à M. ASTIÉ

Membres excusés : MM. BARROU, BERTRAND, ESPITALIER, CHAMAYOU, SOULA, BERTHIER, JOURDE, COMENT, SANCHEZ, COMBELLES, GOZE, BENAMAR, PRADELLES, ESCUDIER, BIEZUS et BOZZO.

Le comité syndical, réuni sous la présidence de M. Sylvain FERNANDEZ, délibérant sur le compte administratif relatif à l'exercice 2019 du budget principal, dressé par M. Alain ASTIÉ, Président, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après en avoir délibéré (le Président ne prenant pas part au vote) :

- **lui donne acte** de la présentation faite du compte administratif qui peut se résumer comme indiqué sur le tableau ci-annexé,
- **constate** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- **reconnait** la sincérité des restes à réaliser,
- **arrête** les résultats définitifs tels que résumés dans le tableau annexé à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.
A Albi, 28 février 2020

Le Président,



S.D.E.T.
2 rue Gustave Eiffel
Zone d'Albitech
81000 ALBI
A. ASTIÉ
TARN

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET PRINCIPAL

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT
Résultat reportés		3 882 260,02 €		1 264 690,22 €		5 146 950,24 €
opérations de l'exercice	4 119 412,90 €	7 204 444,19 €	16 681 130,87 €	18 701 477,40 €	20 800 543,77 €	25 905 921,59 €
TOTAUX	4 119 412,90 €	11 086 704,21 €	16 681 130,87 €	19 966 167,62 €	20 800 543,77 €	31 052 871,83 €
Résultat de clôture		6 967 291,31 €		3 285 036,75 €		10 252 328,06 €
Restes à réaliser			27 852 436,15 €	22 899 900,94 €	27 852 436,15 €	22 899 900,94 €
Résultats restes à réaliser			4 952 535,21 €		4 952 535,21 €	
TOTAUX CUMULES		6 967 291,31 €	27 852 436,15 €	26 184 937,69 €	27 852 436,15 €	33 152 229,00 €
RESULTATS DEFINITIFS		6 967 291,31 €	1 667 498,46 €			5 299 792,85 €